

celui-ci. Nous ne pourrions changer notre environnement dans notre intérêt que si nous acceptons et comprenons que nous en faisons part. Notre environnement est étroitement lié à nos actions et réagit en conséquence. Nous serons bien traités par lui à la condition que nous ne le malmenions pas. L'objectif de mon ministère est de réaliser cette harmonie, de mettre au point un genre de protocole sur l'environnement.

M. Parker: Monsieur l'Orateur . . .

[Français]

M. Matte: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'aimerais, ayant exercé ma patience à sa limite, avoir le consentement de la Chambre pour prendre moi aussi la parole sur le budget.

M. l'Orateur adjoint: J'ai déjà accordé la parole à l'honorable député d'Eglinton (M. Parker). La décision n'est plus dans les mains de la Chambre, elle est dans les mains de l'honorable député d'Eglinton. S'il veut céder sa place, il peut le faire mais pour autant que je suis concerné, j'ai déjà accordé la parole à l'honorable député d'Eglinton.

[Traduction]

M. Rob Parker (Eglinton): J'essaierai de laisser quelques minutes au député, monsieur l'Orateur. Il ne faut pas davantage pour démolir le budget.

A cet égard, il me semble d'ailleurs qu'il y a beaucoup de ressemblance entre le budget et le remaniement ministériel de ce matin; dans les deux cas, le gouvernement n'a pas fait grand-chose. Dans le cas du remaniement ministériel, il a affecté des gens sans importance à un autre poste et, dans l'autre cas, il nous a servi un salmigondis de mesures fades. Il n'a rien fait d'important dans ni l'un ni l'autre cas. Je dois cependant admettre que le gouvernement a eu la bonne idée d'inclure quelques exemples de la politique du parti conservateur dans son budget. Il y a notamment la réduction de la taxe de vente, la réduction de l'impôt sur le revenu et de meilleurs procédés dans le domaine de la recherche industrielle. Tout cela fait partie de la politique du parti conservateur.

Lors du remaniement ministériel ce matin, le premier ministre (M. Trudeau) a supprimé le ministère des Affaires urbaines et cela fait aussi partie de la politique du parti conservateur. De fait, quand on voit tout ce qui se passe et qu'on entend le gouvernement se vanter ses mesures qu'il a prises, on se rend compte à quel point les politiques bâtarde peuvent avoir des résultats désastreux.

Si l'on voit ce que le gouvernement a fait, on serait amené à conclure que le ministre des Finances (M. Chrétien) ou même le premier ministre cherchent à obtenir un siège de ce côté-ci. Je m'en suis entretenu avec mon leader, et il y a justement un siège qui les attend derrière moi.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Les députés comprendront que le député n'a que cinq minutes, et que c'est sa première

intervention à la Chambre. Je crois qu'il faut être juste à son égard.

M. Parker: Il y a une différence entre une jeune fille qui n'est plus vierge et une prostituée, le ministre le comprendra très bien.

Dans les quelques minutes qu'il me reste, j'aimerais mettre en évidence la manière dont le gouvernement a déformé les chiffres dont il s'est servi dans le budget et dans certains des documents budgétaires. Nous sommes déjà habitués à ce que le gouvernement déforme les chiffres pour mieux justifier les piètres résultats qu'il a obtenus. Prenons l'IPC-2, l'indice des prix à la consommation qui ne tient plus compte des prix de l'alimentation, et les propos du premier ministre à l'Economic Club de New York où il a déclaré que, l'alimentation mise à part, le taux d'inflation était en baisse. Je suppose que cela veut dire que tout ira bien pourvu que nous cessions de manger.

Dans ce budget, le ministre des Finances a dit que le taux d'indexation serait de 9 p. 100 et que, pour une famille de quatre, cela augmenterait leurs exemptions personnelles de \$490. Ce qu'il n'a pas mentionné, c'est que l'indexation fait partie de la loi de l'impôt sur le revenu depuis un bon bout de temps et, s'il n'avait pas décidé d'une indexation de 9 p. 100, elle aurait été de 8.6 p. 100 de toute façon. Donc, son indexation de 9 p. 100 représente un gain net d'environ \$10 au chapitre des exemptions. Ce n'est pas une économie d'impôts, c'est simplement une réduction du revenu imposable. A un taux d'imposition de 35 p. 100, un salarié économiserait environ \$3.50, ce qui, dans bien des villes au Canada, lui permet de se payer une soirée au cinéma.

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 5 heures, je dois interrompre les délibérations et passer au vote pour disposer de la question dont la Chambre est actuellement saisie.

[Français]

M. Chrétien propose que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

[Traduction]

M. Paproski: Sur division.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur division.

M. l'Orateur adjoint: Adopté sur division.

(La motion est adoptée.)

[Français]

Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)